Mémoire de fin d'étude :

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

Remerciements

SOMMAIRE:

Introduction
Première partie : Examen de contrôle interne
Chapitre I : Prise de connaissance générale de l'entreprise X
I. Prise de connaissance des caractéristiques de l'entreprise
Chapitre II : Evaluation du contrôle interne du cycle trésorerie
I. Le questionnaire de contrôle interne II. 1 Trésorerie – Dépenses II. 2 Trésorerie – Recettes III. Tests de conformité III. 1 Test de post clôture III. 2 Tests de réalité sur la caisse dépense III. 3 Tests de la caisse recette client III. 3 Test de contrôle interne sur la caisse recette client III. 3.1 Test de contrôle interne sur la caisse recette client III. 3.2 Test inopiné sur la caisse recette III. 4 Test sur l'assurance de transport de fonds et du contenu du coffre fort . IV. Test de permanence sur l'élaboration des états de rapprochements bancaires
Deuxième partie : Audit des comptes trésorerie et revue analytique
Chapitre I : Examen des comptes de trésorerie
I. Tests de validation et de cohérence I.1 Dettes de financements
I.2.1 Chèques à encaisser

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

I.2.3	Caisse
I.3 Tréso	rerie passif
I.3.1	Crédit d'escompte
I.3.2	Banques solde créditeur
Chapitre II : Revue	e analytique
I Dettes	de financement
II La tré	sorerie nette
	La trésorerie actif
	La trésorerie passif
Chapitre III: Synthè	se des points soulevés
I Contrôle	e interne
	n des comptes
III La revi	ıe analytique
Conclusion	

Introduction

Dés sa création, l'entreprise est vouée à produire un certain nombre d'information du fait qu'elle représente le point d'intersection entre plusieurs intervenants qui participeraient directement dans sa gestion ou qui seraient, d'une manière ou d'une autre, intéressés par ses performances. Ces intervenants peuvent être les dirigeants de l'entreprise, les actionnaires, le personnel ou encore les tiers.

L'entreprise apparaît ainsi comme un lieu où se situent des intérêts souvent divergents, selon les buts poursuivis par chacun.

Les intervenants seront, de ce fait, assez sceptiques quant à la qualité des informations produites. En conséquence, nous ne pourrons dissocier entre le fait de produire des informations et celui de les contrôler.

De là, l'audit trouve son fondement dans la mesure où il se définit, et de manière générale, comme étant un examen critique qui nous permet de vérifier les informations produites par l'entreprise. Il devient donc un outil de prise de décisions économiques aussi bien pour les dirigeants que pour les actionnaires et les tiers.

L'audit externe est souvent associé au commissariat aux comptes, ce qui est peut être dû à son aspect obligatoire du fait de la réglementation à laquelle sont soumises les entreprises. Appelé aussi audit financier, le commissariat aux comptes a pour principal objectif de donner une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des états financiers.

L'objectif de ce mémoire (Problématique) est de faire une analyse empirique sur la méthodologie audit et plus précisément la méthodologie appliquée pour auditer le cycle trésorerie. Une telle méthodologie permet en général de relever ou de cerné les risques suivants :

• Que certains encaissements ne soient pas enregistrés. Ce qui porte atteinte à l'exhaustivité des enregistrements;

- Que des encaissements enregistrés ne soient pas justifiés. Ce qui porte atteinte à la réalité des enregistrements ;
- Que certains mouvements de trésorerie ne soient pas rattachés à l'exercice où ils se sont produits. Ce qui porte atteinte à la coupure ou la spécialisation des exercices;
- Que les soldes apparaissant dans les livres ne puissent être rapprochés des soldes indiqués par les banques ou les espèces en caisse. Ce qui porte atteinte à la proposition de réelle existence des soldes.

A partir d'une démarche empirique nous allons vérifier si les différentes méthodes peuvent nous garantir une maîtrise des risques citées ci-dessous, nous allons essayer d'associé une technique dite : **revue analytique** (technique habituellement utilisé pour auditer les cycle lié aux produits et charges) à nos travaux et de tester si elle peut avoir un apport significatif en matière d'audit du cycle de trésorerie (Compte du bilan).

Ainsi, allons nous développer dans la première partie de ce mémoire, la phase de prise de connaissance de l'entreprise ainsi que l'examen du contrôle interne lié au cycle de trésorerie. Nous l'illustrerons ensuite, dans une deuxième partie, l'analyse des comptes de la trésorerie et enfin nous allons associé à nos travaux la technique de la revue analytique. Nous allons conclure nos travaux par une matrice d'audit où nous allons exposer les conclusions de nos travaux d'audit.

Première partie : Examen de contrôle interne

Selon le Congrès National de l'Ordre des Experts Comptables, le contrôle interne peut

être défini comme suit :

« Le contrôle interne est l'ensemble des sécurités contribuant à la maîtrise de

l'entreprise. Il a pour but d'assurer, d'un côté la protection, la sauvegarde du patrimoine

et la qualité de l'information, et de l'autre, l'application des instructions de la direction

et de favoriser l'amélioration des performances. Il se manifeste par l'organisation, les

méthodes et les procédures de chacune des activités de l'entreprise pour maintenir la

pérennité de celle ci. »

Pour l'ordre des experts comptables, l'appréciation du contrôle interne constitue un

aspect essentiel de l'activité de l'auditeur financier. C'est ainsi que cette appréciation est

considérée comme prémice à sa mission d'audit.

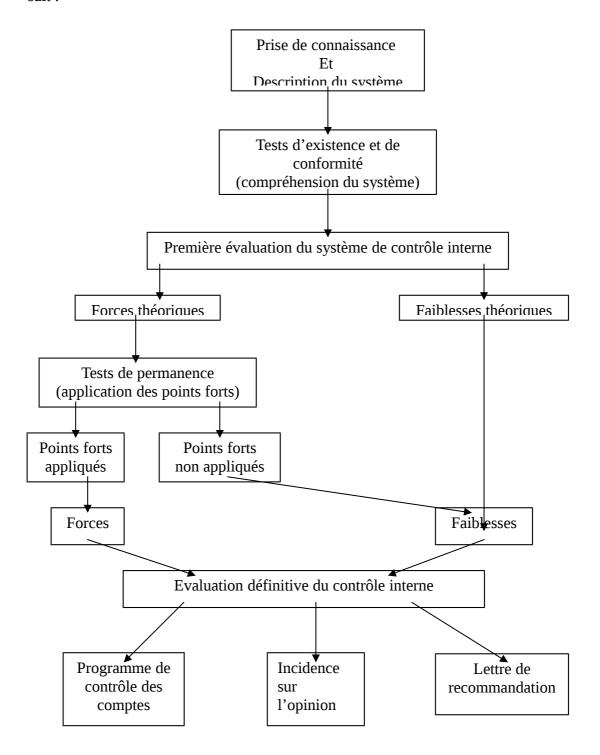
Ainsi, et à défaut de pouvoir étudier chaque transaction contenue dans les comptes

annuels, l'auditeur va analyser l'organisation en vue de rechercher si celle ci inclut les

moyens suffisants destinés à détecter toute erreur, anomalie ou fraude

8

La démarche de l'évaluation du système de contrôle interne peut se présenter comme suit :



Chapitre I : Prise de connaissance générale de l'entreprise X

Dans le cadre de la prise de connaissance des caractéristiques des opérations de l'entreprise, l'auditeur vise à collecter des informations sur les domaines suivants :

- Informations générales ;
- Caractéristiques techniques de l'entreprise ;
- Caractéristiques commerciales de l'entreprise ;
- Caractéristiques juridiques de l'entreprise.

Du fait de l'aspect confidentiel des dossiers, l'auditeur est astreint au secret professionnel, et donc ne doit en aucun cas, divulguer les faits, actes et renseignements dont il a pu avoir connaissance pendant le déroulement de la mission.

C'est pour ces raisons que nous utiliserons le nom « entreprise X » pour identifier l'entreprise ayant fait l'objet d'un audit financier du module trésorerie et que nous modifierons les montants et soldes des comptes de trésorerie.

Aussi, éviterons nous de présenter son activité et de fournir les détails s'y afférant afin de ne pas révéler son identité.

Nous allons fournir les informations nécessaires, permettant une bonne prise de connaissance générale de l'entreprise, de son cadre juridique, de ses principales caractéristiques techniques et commerciales.

Nous allons exposer également, et de manière succinte, les principaux événements marquants de la période d'audit.

I. Prise de connaissance des caractéristiques de l'entreprise X :

I.1 <u>Informations générales</u>:

Ces informations constituent les premiers éléments du dossier permanent et qui peuvent se regrouper comme suit :

➤ <u>Identification de l'entreprise</u> :

• La dénomination sociale : Entreprise X ;

• La nationalité : Marocaine ;

• La forme juridique : Société anonyme ;

• Le capital social : 15.000.000 DH;

• La date de constitution : 1977.

➤ Bref historique sur l'entreprise :

En outre, l'auditeur doit recueillir des informations sur les motifs de création de l'entreprise, sur son évolution commerciale, technique et sur le plan juridique.

Ainsi, l'analyse de l'historique du développement de l'entreprise peut aider l'auditeur à la compréhension de sa situation actuelle et permet souvent de la situer dans son environnement.

L'entreprise X a été créée en 1977 comme société familiale sous forme d'une Société à Responsabilité Limitée.

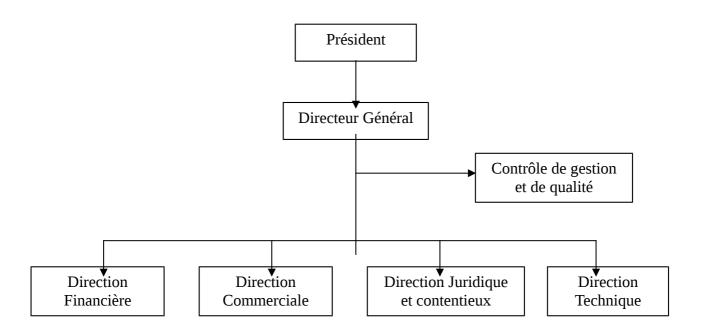
En 2000, la société s'est transformée en Société Anonyme et a procédé à la mise en harmonie de ses statuts conformément à la loi 17/95.

En 2001, l'entreprise X a procédé à une augmentation de capital pour ouverture à de nouveaux actionnaires afin qu'ils apportent leur expérience dans le métier et

en vue d'étendre l'activité sur d'autres axes où le nouvel actionnariat opérait déjà.

Organigramme de l'entreprise :

L'obtention de l'organigramme à ce stade de la mission paraît indispensable puisqu'il permettra à l'auditeur d'appréhender l'organisation de l'entreprise et de cerner les principales responsabilités. Il lui servira aussi pendant le déroulement de la mission et ce, afin d'identifier les personnes à contacter au cours du déroulement de la mission d'audit.



Politique de la gestion du personnel et aspects sociaux :

Les éléments que l'auditeur réunira à cet égard lui permettront de se faire une première opinion sur les caractéristiques fondamentales du personnel.

Il s'informera également sur les contraintes juridiques et sociales spécifiques à l'entreprise ainsi que des problèmes sociaux pouvant exister.

L'entreprise X dispose d'un statut qui régit la gestion du personnel qui est assurée actuellement par la direction financière. Celle-ci s'occupe de la gestion administrative du personnel (paie, congés, retenues, ...), cependant, sa politique sociale est en réel développement qui aspire à créer une direction ressources humaines qui aura pour objectif, mis à part la gestion administrative et sociale du personnel, la gestion des carrières et l'évaluation des performances.

L'effectif en 2002 s'élevait à 102 employés avec un taux d'encadrement moyen de 22% qui reste assez proche de la moyenne du secteur.

> Evénements marquants de l'exercice:

L'exercice audité a été marqué par les principaux événements suivants :

- Acquisition de nouveaux terrains en vue de réalisation de projets en cours;
- L'activité de la société a connu une progression de l'ordre de 20% par rapport aux budgets et de plus de 30% par rapport à l'exercice précédent.

I.2 <u>Caractéristiques juridiques de l'entreprise :</u>

Le cadre juridique de l'entreprise auditée revêt une importance considérable. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'auditeur réunit toute la réglementation concernant la société, bien avant le commencement de la mission pour faire ressortir les contraintes pesant de manière spécifique sur l'entreprise auditée.

Ainsi, se doit-il de réunir tous les contrats, les statuts et les conventions régissant les relations de l'entreprise avec les tiers.

Capital social:

Son capital social s'élève à 15 000 000 DH. La valeur nominale des actions est de 100DH chacune avec un nombre total de 150 000 actions.

L'actionnariat de l'entreprise était composé, avant son ouverture, des membres de la famille du fondateur M. Lahlou qui détiennent actuellement la majorité du capital.

La composition du capital se présente comme suit :

Les actionnaires	Nombre d'action détenu	Pourcentage du capital
LAHLOU Ahmed	45 000	30%
LAHLOU Amal	20 000	13%
LAHLOU Karim	11 500	8%
JABRI Soufiane	38 500	26%
LOUKILI Amine	35 000	23%

Conseil d'administration :

La société est gérée par un conseil d'administration qui est composer :

- Du président : ce poste est assuré par M. LAHLOU Ahmed ;
- De trois administrateurs : qui sont représentés par M. JABRI Soufiane, M.
 LOUKILI Amine et Mme LAHLOU Amal.

I.3 <u>Caractéristiques techniques de l'entreprise</u> :

L'entreprise produit et commercialise quatre types de produits. Pour un meilleur suivi (analyse des coûts de revient, valorisation des stocks...), la société tient une comptabilité analytique par produit.

Au début de l'exercice, et pour garantir un meilleur suivi, l'entreprise a même procédé à des ouvertures de comptes bancaires par type de produit, afin de mieux suivre les flux de trésorerie propre à chacun.

➤ Aspects liés aux approvisionnements :

Les approvisionnements de la société sont gérés au niveau de la direction technique. Les principales relations avec les fournisseurs sont régies par des conventions et contrats dûment formalisés après mise en concurrence.

En dehors des approvisionnements récurrents, et pour les besoins ponctuels ou les prestations de services, l'entreprise met systématiquement en concurrence les différents fournisseurs existants sur le marché.

Aspects liés au stockage :

Les stocks de l'entreprise sont gérés sans difficultés particulières grâce au logiciel dont elle dispose et qui lui permet notamment le suivi permanent des stocks et l'organisation périodique d'inventaires physiques.

Le logiciel lui permet aussi d'évaluer son stock et lui facilite également le suivi et le contrôle de son stock de sécurité.

Moyens mis en œuvre pour l'exploitation :

L'entreprise dispose de matériel assez sophistiqué qui lui permet de soutenir sa politique qualité à laquelle elle aspire.

I.4 <u>Caractéristiques commerciales de l'entreprise</u>:

➤ La clientèle et son évolution :

La clientèle de l'entreprise s'oriente vers les particuliers. Elle a évolué de manière considérable ces deux dernières années du fait des énormes efforts fournis par la Direction Commerciale qui s'est vu renforcer son équipe pour développer sa force de vente. Aussi, a-t-elle entamé une compagne publicitaire en début de l'année 2001, qui n'a fait que conforter cette nouvelle position.

Examen des procédures de tarification :

La politique de tarification des produits arrêtés par l'entreprise est faite sur la base des études de coûts (système de comptabilité analytique).

Les tarifs arrêtés ainsi que toute modification s'y afférant sont autorisés et dûment approuvés par la Direction Générale de la société.

La concurrence :

L'entreprise X se trouve en quatrième position dans son secteur d'activité et partage avec les trois premiers un peu plus que les 2/3 du marché.

II. Prise de connaissance de l'aspect comptable et financier :

L'objectif de l'auditeur, au cours de cette phase, est de faire une prise de connaissance de l'entreprise selon deux principales approches :

- Approche comptable et système d'information ;
- Approche financière.

II.1 Aspect Comptable et système d'information:

L'auditeur doit réunir toutes les informations relatives à l'organisation des services comptables et financiers, les systèmes ou logiciels en usage, les différents contrôles mis en place et les procédures internes. Il devra obtenir une copie du manuel d'organisation et procédures comptables. Dans le cas où il n'existerait pas, l'auditeur doit programmer des entretiens, avec les principaux responsables, afin de relever les procédures en vigueur dans l'entreprise.

La périodicité, la nature et les délais des états financiers ne sont pas à négliger. Il faudra s'enquérir également des pièces justificatives et de la modalité de leur classement, ce qui permettra d'orienter l'auditeur pendant l'élaboration des tests.

Le cadre comptable général de la société est celui de droit commun (Code Général

de Normalisation Comptable. La société n'a pas de dérogations particulières à

signaler par rapport à ce cadre général.

Les principes comptables retenus par l'entreprise sont appliqués de manière

constante d'un exercice à l'autre.

L'entreprise dispose d'un système d'information intégré composé de trois modules :

• Le module comptable : intégration des écritures du chiffre d'affaires, de la paie

et des mouvements de trésorerie, édition des états de sortie...;

Le module gestion commerciale ;

Module gestion de paie.

II.2 Aspect financier:

> Etude de la rentabilité :

Elle se fait sur la base de la comptabilité générale par rapprochement avec les analyses de la comptabilité analytique et de la fonction budgétaire.

Sur la base des comptes d'exploitations des trois ou cinq derniers exercices, l'auditeur doit dégager, à titre d'exemple, trois ou quatre valeurs sur lesquelles il doit s'appuyer pour faire son analyse. Nous pouvons prendre comme exemple la marge brute, la valeur ajoutée, la marge brute d'exploitation ou encore la marge nette.

L'auditeur examinera la progression de ces valeurs et les comparera avec les résultats des entreprises de même nature.

Etude de l'équilibre financier :

Cette étude peut comprendre une analyse des ratios de structure et des ratios de gestion. Elle peut être complétée par une étude de l'évolution du fond de roulement et du besoin en fond de roulement.

A l'issue de la phase de prise de connaissance, l'auditeur va dégager les risques généraux liés à l'entreprise concernant notamment sa situation économique et son système d'organisation.

.

Chapitre II : Evaluation du contrôle interne du cycle trésorerie

Après avoir présenté les principales caractéristiques de l'entreprise et son secteur d'activité au niveau du premier chapitre, nous aborderons ensuite l'appréciation du contrôle interne du cycle trésorerie, compte tenu des informations fournies ci-dessus.

Il convient de rappeler que les objectifs poursuivis par l'étape d'évaluation et d'appréciation du dispositif de contrôle interne lié au cycle trésorerie, peuvent être résumés comme suit :

- ✓ S'assurer que, et de manière générale, l'organisation, les moyens humains et le système d'information de l'entreprise permettent :
 - Le traitement exhaustif des opérations de trésorerie de la société X ;
 - La remontée d'une information fiable au niveau des instances de décision concernant tous les flux de trésorerie.
- ✓ S'assurer que le dispositif de contrôle interne mis en place au sein de l'entreprise permet :
 - La sauvegarde et la protection du patrimoine de l'entreprise (valeurs en caisse, les chèques, effets...);
 - La sauvegarde de la fiabilité de l'information financière et comptable liée au cycle trésorerie;
 - La détection des irrégularités et des erreurs.

Il convient de signaler que nos conclusions liées à ce cycle, par rapport au contrôle interne (degré de sa fiabilité), sont présentés sans fournir tous les détails, et ce afin de conserver le caractère confidentiel de nos investigations.

L'évaluation du dispositif de contrôle interne liée au cycle trésorerie a été réalisé au terme de cette étape par rapport aux principales techniques d'évaluation suivantes :

- Grille de séparation des tâches ;
- Questionnaire de contrôle interne ;
- Tests de conformité sur le système de contrôle interne ;
- Test de permanence sur l'élaboration des états de rapprochements bancaires.

Il y a lieu de noter que nous allons présenter le contenu de certains tests de conformité et de permanence effectuée dans le cadre de la mission d'audit de l'entreprise X à titre d'illustration des travaux auxquels nous avons participé au cours de nos missions au Cabinet MASNAOUI & MAZARS.

I. La grille de séparation de tâches :

Objectif : Ressortir les éventuels cumuls de tâches entre les fonctions à caractère incompatible.

Ainsi, nous pouvons distinguer, théoriquement, cinq principales fonctions incompatibles au sein d'une entreprise :

- La fonction de décision ou fonction opérationnelle : il s'agit du pouvoir de décider ou d'engager des opérations ;
- La fonction de détention des valeurs et des biens de l'entreprise : elle consiste à détenir les valeurs et les biens de l'entreprise. Cette fonction peut concerner, sans avoir des biens ou des valeurs sous leur garde, les personnes qui y ont accès dans le cadre d'un processus opératoire ;
- La fonction d'enregistrement : ce type de fonction englobe d'une manière générale la saisie et le traitement de l'information. En premier lieu, il s'agit des comptables ; toutefois d'autres agents dans l'entreprise peuvent aussi être amenés à traiter ou à produire des informations ;
- La fonction de contrôle : elle a pour objectif de vérifier l'accomplissement correct des autres fonctions ;
- La fonction financière : il s'agit du pouvoir d'engager les dépenses et d'encaisser les recettes de l'entreprise.

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

	Direction Générale	Dtion Commerciale	Dtion Juridique	Sce achat	esp. Trésorerie	Sce trésorerie	Caissier	Resp. ramassage	Comptabilité
FONCTIONS	О				<u>e</u>	Ŋ	√ V	<u>~</u>	Ö
Tenue de la caisse							<u> </u>		
Détention des titres		,					√		
Détention des chèques reçus des clients		√							
Autorisation d'avance aux employés	√								
Détention des carnets de chèques					√				
Préparation des chèques					√				
Approbation des pièces justificatives	√								
Signature des chèques	√								
Annulation des pièces justificatives	√								
Envoi des chèques	√								
Tenue du journal de trésorerie									
Dépôts en banque des chèques ou espèces								√	
Tenue des comptes clients		√							
Tenue des comptes fournisseurs				√					
Réception des relevés bancaires									√
Préparation des rapprochements de banque									√
Comparaison de la liste des chèques reçus avec bordereaux de remise en banque et avec le journal de trésorerie					√				√
Accès à la comptabilité générale	√								
Tenue du journal de ventes									√
Préparation des factures clients		√							

Conclusion : Rien à signaler.

II. Le questionnaire de contrôle interne :

Objectif : Faire une évaluation de la procédure trésorerie sur le plan conceptuel.

Le but principal de ce questionnaire est d'avoir une description générale du système d'organisation en vigueur au sein de l'entreprise. Ainsi, et à travers une série de questions, l'auditeur obtiendra une information quant au déroulement d'une procédure, afin de pouvoir savoir exactement ce qui se passe en pratique.

L'auditeur s'intéressera en particulier, aux autorisations données et contrôles effectués à l'égard des entrées, traitements et sorties du système. Mais, à travers cet objectif descriptif, le questionnaire sert à aider l'auditeur à orienter sa mission, compte tenu des forces et des faiblesses du système constatées sur le plan théorique.

L'auditeur utilise en principe des questionnaires fermés qui sont très simplifiés et qui ne motivent pas d'autres réponses que des oui ou des non. Le Questionnaire de Contrôle Interne est élaboré de manière à ce que les réponses négatives signalent les points faibles du dispositif de contrôle interne, et que les réponses positives désignent les points théoriquement forts du système. L'exploitation du questionnaire consiste ensuite pour l'auditeur à évaluer l'impact des points faibles dégagés et à vérifier la réalité des points forts.

Il est ainsi utilisé par l'auditeur :

- Soit comme un outil d'interview et d'analyse. Il sert ainsi de support d'entretien ;
- Soit comme un outil d'analyse uniquement dans la mesure où l'auditeur effectue des entretiens sans se servir de questionnaires, analyse les procédures puis répond lui-même au questionnaire qu'il peut compléter éventuellement par une deuxième entrevue.

Par ailleurs, il importe de signaler que le questionnaire de contrôle interne est un outil préparatoire à l'élaboration du tableau des forces et des faiblesses apparentes permettant l'analyse des risques.

Ainsi, les questionnaires fermés ne sont pas utilisés par l'auditeur seulement dans le but de saisir le contrôle interne mais également pour l'évaluer. En d'autres termes, et dans ce cas bien précis, l'auditeur limite son évaluation du contrôle interne à l'utilisation du questionnaire. Cependant, cette méthode d'évaluation présente des inconvénients :

- Elle ne conduit pas à une compréhension véritable des procédures ;
- Elle risque de laisser dans l'ombre des problèmes importants ;
- Elle est difficile à mettre en œuvre sur le plan psychologique et professionnel puisqu'elle conduit l'auditeur à poser à son client un bon nombre de question qu'il se contenterait de lire.

II.1 <u>Trésorerie – Dépenses :</u>

Le questionnaire de contrôle interne du cycle trésorerie dépenses nous permet d'apprécier le contrôle interne en vue de s'assurer que :

- Les paiements effectués sont saisis et comptabilisés ;
- Les règlements comptabilisés correspondent à des dépenses réelles de l'entreprise;
- Les paiements réalisés sont enregistrés sur la bonne période ;
- Les dépenses réalisées sont correctement évaluées ;
- Les dépenses réalisées sont correctement imputées, totalisées et centralisées.

Questions	Réponse	Commentaires
01-Les titres de paiement (chèques, traites ou autres) sont-ils pré-numérotés ?	Oui	
02-La mise en service des liasses de titres de paiement		
est-elle enregistrée et rapprochée des journaux correspondants ?	Oui	
03-Les titres de paiement émis sont-ils comptabilisés dans l'ordre numérique ?	Oui	
04-La séquence numérique des titres de paiement sur le journal de trésorerie est-elle vérifiée ?	Oui	

Oui

Oui

Oui

Les paiements font l'objet

Ils sont enregistrés au fur et à

d'ordre de dépense.

mesure de leur entrée.

05-Les paiements en espèces sont-ils enregistrés dés leur

06-Les paiements en espèces font-ils l'objet de pièces pré-

07-Sont-ils enregistrés dans l'ordre de leur entrée dans le

échéance?

numérotées?

système?

Questions	Réponse	Commentaires
08-Pour les fournisseurs qui envoient des relevés, les règlements émis sont-ils rapprochés des relevés ?	Oui	Commentantes
09-Les écarts sont-ils analysés et corrigés ?	Oui	
10-Les duplicata de titres de paiement sont-ils		Les règlements se font par
systématiquement annulés pour éviter les doubles	N/A	chèques ou virements.
comptabilisations ?		
11-Les pièces justificatives des titres de paiement sont-		Apposition d'un cachet avec
elles annulées après paiement pour éviter les doubles	Oui	date de comptabilisation.
règlements ?		
12-Les titres de paiement sont-ils transmis aux		
bénéficiaires directement par le signataire et non le	Oui	
demandeur ?		
13-Les signataires s'assurent-ils, au moins par sondage,		
que les titres de paiement correspondent aux pièces	Oui	
justificatives jointes ?		
14-Les soldes des comptes fournisseurs sont-ils analysés	0 :	
régulièrement pour identifier les doubles règlements ?	Oui	
15-Des mesures sont-elles prises pour obtenir le	Oui	
remboursement rapide ou l'imputation sur les		

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

règlements ?		
16-Les opérations diverses passées au débit des comptes		
fournisseurs ou sur le journal de trésorerie sont elles	Oui	
accompagnées de pièces justificatives ?		
17-Sont-elles soumises à l'autorisation d'un responsable ?	Oui	
18-En fin de période, la comptabilité est-elle informée des	O:	
derniers numéros de titres de paiements utilisés ?	Oui	
19-La comptabilité s'assure-t-elle que tous les titres de	0:	
paiement émis sur la période ont été comptabilisés ?	Oui	

Questions	Réponse	Commentaires
20-Les rapprochements bancaires sont-ils revus par un	_	
responsable pour s'assurer que toutes les écritures	Non	
significatives passées par la banque et par l'entreprise		
sont apurées avant la clôture des comptes ?		
21-La comptabilité est-elle informée des derniers numéros	Oui	
de pièces de caisse de la période ?	Oui	
22-La comptabilité vérifie-t-elle que toutes les pièces de	0 :	
caisse de la période ont été saisies ?	Oui	
23-Les espèces en caisse sont-elles physiquement		Existence de PV de contage
contrôlées et rapprochées de livre de caisse en fin de	Oui	de caisse.
période ?		
24-Les comptes bancaires sont-ils crédités au jour de	Oui	
l'échéance pour les effets ?		
25-Sont-ils crédités le jour de l'émission pour les chèques ?	Oui	
26-Les souches des titres de paiement sont-elles		
rapprochées par une personne indépendante de celle qui	Oui	
les a émises avec des justificatifs ?		
27-Les déductions effectuées lors du paiement (acompte,	Oui	
escompte) sont-elles signalées à la comptabilité ?		
28-Sont-elles comptabilisées immédiatement ?	Oui	
29-Les personnes chargées de l'imputation des paiements disposent-elle de listes des comptes fournisseurs ?	Oui	
30-Ces listes sont-elles régulièrement mises à jour ?	Oui	

MBA FINANCE H.E.M

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

31-Vérifie-t-on que ces remises à jour sont transmises au	Oui	
personnel chargé des imputations et qu'ils les utilise ?	Oui	
32-Les imputations portées sur les paiements sont-elles	Ossi	
vérifiés avant enregistrement ?	Oui	

Questions	Réponse	Commentaires
33-Les références des factures réglées sont-elles portées	Oui	
sur les paiements pour faciliter le lettrage des comptes ?		
34.Le total du journal des paiements est-il régulièrement vérifié ?	Oui	
35-La balance fournisseur est-elle régulièrement rapprochée du grand livre ?	Oui	
36-Les écarts éventuels sont-ils immédiatement analysés et corrigés ?	Oui	

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

II.2 <u>Trésorerie – Recettes :</u>

Le questionnaire de contrôle interne du cycle trésorerie recettes nous permet d'apprécier le contrôle interne en vue de s'assurer que :

- Les recettes enregistrées sont correctement évaluées ;
- Toutes les recettes réalisées sont correctement imputées, totalisées et centralisées;
- Toutes les recettes de l'entreprise sont enregistrées et encaissées ;
- Toutes les recettes enregistrées correspondent à des recettes réelles de l'entreprise;
- Toutes les recettes sont enregistrées sur la bonne période.

Questions	Réponse	Commentaires
01-Les effets en portefeuille sont-ils régulièrement totalisés et rapprochés de l'échéancier et du compte général ?	Oui	
02-Les personnes chargées de l'imputation des règlements disposent-elles de listes de comptes clients ?	Oui	
03-Ces listes sont-elles régulièrement mises à jour ?	Oui	
04-Vérifie-t-on que ces remises à jour sont transmises au personnel chargé des imputations ?	Oui	
05-Que les remises sont utilisées ?	Oui	
06-Les imputations données aux règlements reçus sont- elles vérifiées avant enregistrement ?	Oui	
07-Les références des factures réglées sont-elles reportées sur les comptes afin de faciliter les lettrages ?	Oui	
08-Le total des journaux de recettes est-il régulièrement vérifié ?	Oui	
09-La balance clients est-elle régulièrement rapprochée du grand livre ?	Oui	
10-Les écarts éventuels sont ils immédiatement analysés et corrigés ?	Oui	

Questions	Réponse	Commentaires
11-Les règlements sont-ils enregistrés dans le compte	Oui	A l'entreprise X, les avis de

clients à partir des avis de paiement eux-mêmes ?		paiement sont représentés par			
chemo a partir des avis de parement car memes.					
12-Les titres de paiement reçus sont-ils remis en banque		des reçus.			
	Oui				
quotidiennement ? 13-Le montant des titres de paiement remis à la banque					
est-il régulièrement rapproché avec le total enregistrés au	Oui				
crédit des comptes clients ?					
14-Les recettes en espèces sont-elles enregistrées sur des		Les pièces de caisse sont			
pièces standard pré-numérotées ?	Oui	représentées par des reçus			
		pré-numérotés.			
15-Sont-elles enregistrées au fur et à mesure dans le		Quotidiennement lors de			
journal de caisse ?	Oui	l'arrêté des journées J-1.			
16-Les anomalies détectées, lors des rapprochements		1 arrete des journees 3-1.			
	Oui				
banques, sont-elles analysées et corrigées ? 17-Les soldes des clients en retard de paiement, font-ils					
l'objet de recherches régulières afin de vérifier que ces	Oui				
retards ne sont pas dus au non enregistrement de recettes ?					
18-Les effets remis à l'escompte sont-ils comptabilisés et	Oui				
rapprochés régulièrement avec la banque ?	Oui				
19-Les chèques et effets sans bénéficiaires sont-ils	Oui				
complétés au nom de l'entreprise ?	Oui				
20-Les opérations diverses passées au crédit des comptes					
clients sont-elles soumises à autorisation avant	Oui				
comptabilisation ?					
21-Sont-elles revus par une personne indépendante ?	Oui				
22-Les avis de paiement sont-ils annulés après	<u> </u>	Apposition d'un cachet			
comptabilisation pour éviter les enregistrements	Oui	mentionnant la date de			
	- Cui				
multiples ?		comptabilisation.			

Questions	Réponse	Commentaires		
23-Les règlements enregistrés au crédit des comptes		La constatation comptable des		
clients sont-ils rapprochés des montants effectivement	Oui	règlements ne se fait que sur		
encaissés par la banque ?		la base des avis bancaires.		
24-L'échéancier des effets à recevoir est-il régulièrement	Oui			
rapproché du montant passé au crédit des comptes				

MBA FINANCE AUDIT DU CYCLE TRESORERIE H.E.M

1, , ,		
clients ?		
25-Est-il analysé pour identifier les dates d'échéance anormales ?	Oui	
26-Ces dates font-elles l'objet d'explication ?	Oui	
27-Les effets retournés impayés sont-ils immédiatement redébités au compte clients et soumis à un responsable ?	Oui	
28-Les recettes sont-elles comptabilisées au jour le jour ?	Oui	
29-En fin de période, la comptabilité s'assure-t-elle qu'elle a enregistré tous les règlements reçus pendant la période ?	Oui	
30-S'assure-t-elle aussi qu'uniquement ceux-là qui sont comptabilisés ?	Oui	
31-Les recettes enregistrées par la banque et non par la société, décelées par les rapprochements bancaires, sont-elles enregistrées sur la période ?	Oui	
32-Les reports d'échéance sont-ils autorisés par une personne indépendante ?	Oui	
33-Sont-ils communiqués à la comptabilité ?	Oui	
34-Sont-ils enregistrés sur l'échéancier dés qu'ils sont accordés ?	Oui	

III. <u>Tests de conformité :</u>

III.1 <u>Test de post clôture :</u>

La conception du test :

Ce test comporte deux objectifs. Le premier objectif consiste à vérifier que les recettes d'importance exceptionnelle à la fin de l'exercice ne sont pas faites dans le but de donner l'impression d'une amélioration de la situation de trésorerie. Le deuxième vise à revoir les dépenses d'importance exceptionnelle au début de

MBA FINANCE H.E.M

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

l'exercice suivant pour s'assurer qu'elles ne correspondraient pas, éventuellement, aux recettes exceptionnelles qui auraient pu concerner l'exercice

N-1.

Pour l'élaboration de la première partie du test, il faudrait passer en revue tous

les relevés bancaires du mois de décembre et choisir un échantillon pour

appliquer le test.

Nous avons choisi ainsi les plus grands montants repérés au débit des comptes en

relevant toute information pouvant rendre notre contrôle plus facile, notamment

le numéro ou la référence, la date d'opération et le montant en question.

La deuxième partie du test consiste à sélectionner, sur les relevés bancaires du

mois de janvier de l'exercice N+1, un échantillon composé des plus grands

montants repérés figurant au débit du compte et relever toute information utile.

Présentation du test :

La feuille de test se présente comme suit :

Entreprise X

Audit 2002

Date d'intervention NW

31

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

Test de post clôture

Objectif : S'assurer que

- Les recettes d'importance exceptionnelle à la fin de l'exercice 2002 ne sont pas faites pour donner l'impression d'une amélioration de la trésorerie ;
- Les dépenses d'importance exceptionnelle en début d'exercice 2003 n'ont pas été faites pour donner une situation de trésorerie saine 2002 ;
- S'assurer que les recettes et dépenses sont comptabilisé sur la bonnes période, c'est à dire sur l'exercice approprié.

Source : Relevés bancaires

Points soulevés : Rien à signaler

Conclusion : Test satisfaisant.

Test relatif aux recettes

Compte bancaire	Référence	Date d'opération	Montant	(1)	(2)
Compte N°2	541 167	23/12/02	450.000		
Compte N°2	598 657	27/12/02	580.000		
Compte N°5	B12 548	26/12/02	630.000	√	√
Compte N°8	128 962	29/12/02	550.000		
Compte N°11	LK 152	25/12/02	720.000	√	
Compte N°13	LP 985	31/12/02	380.000	√	√

Test relatif aux dépenses

Compte bancaire	Référence	Date d'opération	Montant	(1)	(2)
Compte N°4	458 98	02/01/03	642.000	√	$\sqrt{}$
Compte N°4	495 63	05/01/03	475.000	√	$\sqrt{}$
Compte N°7	501 02	05/01/03	715.000	√	$\sqrt{}$
Compte N°9	002 988	04/01/03	540.000	√	$\sqrt{}$
Compte N°10	187 954	08/01/03	620.000	√	$\sqrt{}$
Compte N°12	MH 128	07/01/03	540.000	√	$\sqrt{}$

√ : Vérifié conforme ;

+ : Vérifié non conforme ;

- (1) : Recettes ou dépenses liées à l'exploitation ;
- (2) : Recettes ou dépenses comptabilisées dans l'exercice approprié.

III.2 <u>Tests de réalité sur la caisse dépense :</u>

<u>La procédure relative à la caisse dépense :</u>

La caisse dépense ne peut être mouvementée que par des ordres de dépense présentés au caissier.

Ces ordres de dépense sont donnés par le service achat, les chefs de département ou par la Direction Générale.

Généralement, les montants pouvant transiter par la caisse correspondent à des petits montants qui ne peuvent pas faire l'objet d'un chèque et donc ne peuvent en aucun cas être supérieur à 10.000 DH, ce qui élimine le risque fiscal relatif à ce point ou encore des dépenses ayant un caractère urgent.

La conception du test :

Nous avons choisi, à partir du grand livre de la caisse dépense, un certain nombre d'opérations passées par caisse pour constituer notre échantillon. Ensuite, nous avons vérifier l'application de la procédure déjà relevée.

Nous avons passer en revue le solde du compte caisse pour s'assurer, qu'à aucun moment, ce solde ne devient créditeur. Si les opérations de caisse sont nombreuses, il faudrait effectuer des sondages pour s'assurer que la situation de la caisse est débitrice durant l'exercice audité.

En second lieu, nous avons vérifié que le montant relevé sur la grand livre correspond effectivement à un bon ou à une facture, que la dépense est liée à l'exploitation, qu'il existe un ordre de dépense approuvé par la Direction Générale ou par un chef de département et qu'un cachet « payé » est apposé sur l'ordre de dépense.

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

<u>Présentation du test :</u>

La feuille de test se présente comme suit :

Entreprise X

Audit 2002

Date d'intervention NW

Test de réalité caisse dépense

Objectif : S'assurer que les dépenses caisses sont réelles, appuyées de pièces

probantes et qu'elles sont autorisées par la hiérarchie.

Source : Grand livre

Points soulevés :

• Deux factures ont été constatées en hors taxe ;

- Sur une partie de l'échantillon, l'ordonnateur n'accompagne pas sa signature par le nom. Donc nous ne pouvons nous prononcer sur le respect de la procédure concernant les autorisations de dépense ;
- Omission d'apposition du cachet « payé » sur l'un des ordres de dépense de l'échantillon.

Conclusion: Test satisfaisant.

Date d'opération	Libellé	Montant	(1)	(2)	(3)	(4)
02/04/02	Abonnement autoroute	2000	√	√	√	√
29/05/02	Vignette auto 1	2252	√	√	√	
03/06/02	Makro	3488				
12/07/02	Vignette auto 2	3120			√	+
31/07/02	Abonnement autoroute	2000	√	√	√	√
06/08/02	Avance salaire	2450				
27/09/02	Timbres fiscaux	2820	\vee	\checkmark	√	
05/10/02	Abonnement autoroute	2000			√	√
17/12/02	Carburant Directeur Gle	2720				

√ :Vérifié conforme ;

+ : Vérifié non conforme ;

(1) : Vérifier avec pièces justificatives probantes ;

(2) : Dépense liée à l'exploitation ;

(3) : Existence d'un ordre de dépense ;

(4) : Apposition du cachet payé sur l'ordre de dépense.

III.3 Tests liés à la caisse recette/client :

III.3.1 Test de contrôle interne sur la caisse recette/client :

Du fait de l'aspect confidentiel du dossier, nous nous contenterons d'énoncer les grandes lignes de la procédure sans possibilité de préciser les détails de cette dernière.

Procédure relative à la caisse recette :

L'entreprise dispose de plusieurs points de vente. Au niveau de chaque point de vente, 2 à 3 commerciaux assistent la clientèle. Ils disposent de reçus dont la séquence numérique est vérifiée chaque jour lors des ramassages des fonds.

A leur niveau, les commerciaux tiennent un journal quotidien de vente qui est fait en 2 exemplaires. Ils en gardent une copie et remettent la deuxième au responsable du ramassage, chaque jour lors de sa tournée, après qu'il ait apposé sa signature qui matérialise son contrôle et la bonne tenue du journal de vente.

Les commerciaux remettent également au responsable du ramassage les espèces, les chèques et les autres copies des reçus.

Après avoir terminé sa tournée, le responsable ramassage rentre au siège et conserve l'espèce et les chèques dans le coffre fort. Le lendemain matin, les recettes de chaque point de vente sont revérifiées pour les saisir au niveau du système, en prenant en considération le point de vente disponible au siège, afin d'arrêter les encaissements de la veille. Ensuite, tous les fonds seront déposés en banque.

Une autre vérification sera faite par rapport aux bordereaux de versement des chèques et des espèces.

► <u>La conception du test :</u>

Pour constituer l'échantillon de ce test, nous avons passé en revue le compte caisse recette. Les opérations sont comptabilisées par reçus. Donc, nous avons reconstitué les recettes par journée afin de pouvoir élaborer le test.

Présentation du test :

La feuille de test se présente comme suit :

Entreprise X

Audit 2002

Date d'intervention NW

Test de réalité caisse recette

Objectif : S'assurer de :

La réalité des encaissements;

• Versement de la totalité des encaissements.

Source : grand livre.

Points soulevés : Existence d'encaissements par caisse dont le montant dépasse 20.000 DH.

Conclusion: Test satisfaisant.

Journée	Montant	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
26/02/02	423.500		\	>	\	√
30/04/02	235.000		\	\	√	\checkmark
15/05/02	158.000		\checkmark	\checkmark	\checkmark	\checkmark
05/07/02	324.000		\checkmark	\checkmark		
24/08/02	510.000			\checkmark		$\sqrt{}$
19/10/02	365.500		$\sqrt{}$			$\sqrt{}$
03/11/02	265.600			$\sqrt{}$		
13/12/02	490.000	\vee				

√ : Vérifié conforme ;

+ : Vérifié non conforme ;

(1) : Pointé conforme avec journaux tenus au niveau des points de vente;

(3) : Apposition de la signature du responsable des ramassages vérifiée sur les journaux tenus par les commerciaux ;

(4) : Pointé conforme avec total des montants figurant sur les reçus ;

(5) : Pointé conforme avec récapitulatif des journées ;

(6) : Pointé conforme avec le total versé en banque.

III.3.2 <u>Test inopiné sur la caisse recette :</u>

> Objectif du test :

Lors de l'évaluation du contrôle interne du cycle trésorerie, nous nous devons de faire un contrôle inopiné de la caisse recette, pour vérifier qu'il n'y a pas d'écart entre le solde apparaissant sur les états de tenu de caisse et l'espèce disponible et que le registre de caisse est bien tenu.

Présentation du test :

Contrôle inopiné de la caisse recette

L'heure du contrôle :10h30

Objectif : S'assurer qu'il n'y a pas d'écart entre le solde apparaissant sur le registre

de la caisse et les espèces en caisse.

Conclusion : Test satisfaisant.

III.4

Lil	bellé	Nombre		Montant		
Billets	-	Ecart (a-b)	0 DH		
	200	496		99 200		
	100	972		97 200		
	50	36		1 800		
	20	1		20	_	
	•	Total des billets (1)		198 220 DH	<u>Test</u>	su
Pièces	10	1		10		
	10	1		10		
	5	0		0		
	1	1		1		
		Total des pièces (2)		11 DH		
		Total en caisse (1+2	(a)	198 231 DH		
		Solde iournal	(b)	198 231 DH		

Ce test a été réalisé pour vérifier si le montant de la police d'assurance concernant le transport des fonds ainsi que le contenu du coffre fort est suffisant pour couvrir les fonds en question en cas de vol, sinistre ou toute autre perte.

<u>l'assurance de transport de fonds et du contenu du coffre fort :</u>

MBA FINANCE H.E.M

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

Le montant assuré pour les deux polices d'assurance est de 375.000 DH chacune.

Pour réaliser ce test, nous disposons des statistiques réalisées par le service trésorerie qui élabore un récapitulatif mensuel des recettes. Le service trésorerie distingue dans ce document les recettes concernant les points de ventes hors siège et celles du point de vente du siège.

- Recettes mensuelles des points de ventes hors siège : 17.437.000 DH

- Recettes totales mensuelles de l'entreprise X : 48.631.000 DH

La recette journalière moyenne des points de ventes excepté le point de vente du siège :

= 17.437.000 DH / 30 Jours = 581.000 DH/ J

Le montant de l'assurance transport des fonds reste inférieur à la recette moyenne journalière transportée au siège. Cependant, il est à la charge de la Direction d'étudier l'opportunité de revoir à la hausse le montant de la police d'assurance.

La recette journalière moyenne de tous les points de vente :

= 48.631.000 DH / 30 Jours = 1.621.000 DH/ J

L'assurance contenu du coffre fort reste très insuffisante pour couvrir un éventuel vol ou sinistre. Le montant de cette police d'assurance devrait être revu à la hausse.

IV. Test de permanence sur l'élaboration des états de rapprochement bancaire :

La conception du test :

Il faudrait d'abord obtenir les états de rapprochement bancaire de toutes les banques, établis par la société au cours de l'exercice, et vérifier que :

- Ils sont établis régulièrement à la fin de chaque mois ;
- Le solde chez la banque correspond au relevé bancaire ;
- Le solde chez la société correspond à la balance générale ;
- Les calculs arithmétiques sont corrects ;
- Les principales opérations en suspens s'apurent sur les mois ultérieurs. Pour les suspens anciens non apurés, obtenir les explications nécessaires ;
- Tous les états de rapprochement sont visés par la personne qui les a établis et approuvés par un responsable hiérarchique.

Sur le test qui suit, nous nous contenterons de présenter les contrôles réalisés pour les six premiers comptes bancaires afin de donner une idée sur la conception du test.

Présentation du test :

La feuille de test se présente comme suit :

Entreprise X

Audit 2002

Date d'intervention NW

Test d'exhaustivité et de conformité des états de rapprochement bancaire

Objectif : S'assurer que les états de rapprochement sont régulièrement élaborés.

Source : Les états de rapprochement bancaire de l'exercice audité.

Points soulevés:

• Les états de rapprochement ne sont ni visés par la personne qui les a établi ni contrôlés par un supérieur hiérarchique ;

• Pour trois comptes bancaires, les états de rapprochement n'ont pas été élaborés mensuellement.

Conclusion: Test satisfaisant.

Mois	Co	mp	te N	V°1		Co	mp	te N	J°2		Co	mp	te N	1 °3		Co	mp	te N	√4		Со	mp	te N	V°5		Co	mp	te N	1°6	
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Jan	√	√	√	√	+																									
Fév						√	√	√	√	+																				
Mars											√	√	√	√	+															
Avr																√	√	√	√	+										
Mai																					√	√	√	√	+					
Juin																										√	$\sqrt{}$	√	$\sqrt{}$	+
Juil	√	√	√	√	+																									
Août						√	√	√	√	+																				
Sept											√	√	√	√	+															
Oct																√	√	√	√	a										
Nov																					√	√	√	√	+					
Déc																											$\sqrt{}$		$\sqrt{}$	+

(a): Un seul état de rapprochement établi pour 2 mois ;

Autres remarques relevées sur le test :

- Un seul état de rapprochement établi pour 7 mois ;
- Un seul état de rapprochement établi pour 12 mois de l'exercice 2002. Ce compte n'a pas été mouvementé pendant l'exercice.
- √ : Vérifié conforme ;
- + : Vérifié non conforme ;
- (1) : Etat de rapprochement établi ;
- (2) : Pointé avec solde comptable ;
- (3) : Pointé avec solde bancaire ;
- (4) : Calcul arithmétique vérifié ;
- (5) : Etat de rapprochement visé par la personne qui l'a établi et par un responsable hiérarchique.

Deuxième partie : Audit des comptes de trésorerie et revue analytique

Il convient d'abord de rappeler que l'examen des comptes permet à l'auditeur de vérifier et de compléter les présomptions qu'il a tiré de l'évaluation du contrôle interne et de définir l'étendue de ses travaux en ce qui concerne l'examen des comptes.

Concernant le cas spécifique du cycle trésorerie de la société X, l'évaluation et l'appréciation du dispositif de contrôle interne que nous avons effectué (Cf. chapitre II. Partie 1), nous a permis de conclure qu'il s'agit d'un contrôle interne fiable et probant (assurance raisonnable), à la fois au niveau de sa conception que de sa mise en application.

Cette conclusion nous permettra de réduire l'étendue de nos travaux sur les comptes.

A ces diligences nous avons préconisé d'utilisé une autre méthode (revue analytique) pratiquée usuellement dans l'audit des cycles liées aux produits et charges (C.P.C), dont l'objectif et d'interpréter les évolutions anormale des postes.

A la fin de cette deuxième partie, nous allons présenter une synthèse des différents points que nous avons constatés, avec les risques s'y afférents et les recommandations ou ajustements et reclassements à opérer

Chapitre I : Examen des comptes de trésorerie

Tant au niveau de l'acquisition d'une connaissance générale de l'entreprise qu'à celui de l'évaluation du contrôle interne, l'auditeur recherche les éléments de preuve lui permettant de se prononcer sur la qualité des comptes.

A ce stade, l'auditeur a vérifié le fonctionnement d'un certain nombre de sécurités et appréhendé l'existence d'un certain nombre de risques et s'est fait une première idée sur la régularité et sincérité des états financiers.

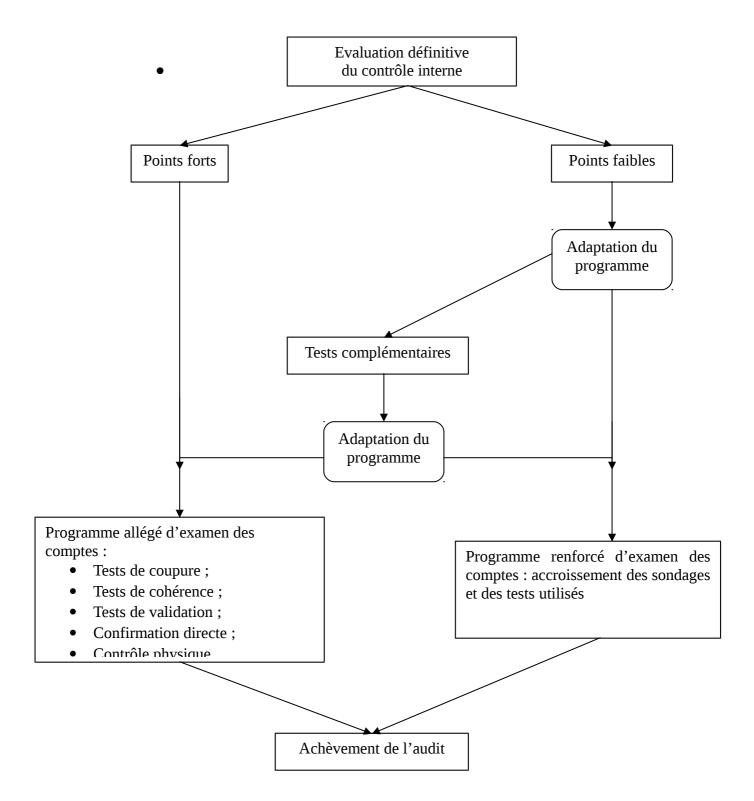
Quand bien même tous les indices recueillis seraient favorables, l'auditeur ne pourrait pas s'en satisfaire. Même en ayant prouvé que les procédures de traitement comptable des données sont correctes et efficientes, il peut tout au plus présumer que les données comptables qui en résultent sont correctes. Il ne peut pas véritablement le certifier. Un certain nombre de vérifications s'imposent donc, si l'auditeur entend donner à son opinion un caractère objectivement raisonnable.

L'auditeur dispose alors d'un plusieurs techniques de vérifications pour confirmer ses présomptions :

- Les tests de validation ;
- Les tests de cohérence ;
- La demande de confirmation des soldes ;
- Le contrôle physique.

Voici un schéma simplifié du déroulement de l'étape d'examen des comptes :

Schéma simplifié de l'examen des comptes



Les principales techniques que nous avons utilisé pour l'examen des comptes sont présentées ci-après :

- Les tests de validation ;
- Les tests de cohérence.

I. Tests de validation et de cohérence :

Les tests de validation et de cohérence nous permettront de conclure eu égard aux présomptions tirées pendant les premières étapes de la mission. Les tests de validation permettront de rapprocher les données comptables à la réalité qu'elles représentent tandis que les tests de cohérence serviront à vérifier l'homogénéité des informations à caractère comptable et de détecter les éventuelles anomalies du système.

Pour ce faire, nous avons découpé le cycle en trois partie. Une première partie concernera les dettes de financement, une deuxième portera sur la trésorerie actif et une dernière partie concernera la trésorerie passif.

I.1 Dettes de financements :

Pour l'examen des comptes des dettes de financement, nous proposons le programme de travail suivant :

- Circulariser les organismes prêteurs et exploiter les réponses reçues ;
- Obtenir les contrats des principaux emprunts et vérifier leur correcte traduction comptable à la clôture ;
- Valider les mouvements de l'exercice en ce qui concerne les déblocages et les remboursements;
- Si l'emprunt est assorti d'obligations particulières, vérifier si elles sont respectées;

• Vérifier si l'emprunt est garanti par hypothèque ou nantissement et que ceuxci figurent dans les engagements hors bilan.

I.1.1 La circularisation des organismes prêteurs :

La confirmation extérieure, une forme de validation des soldes, consiste à envoyer un courrier aux tiers pour confirmer le solde figurant au bilan.

Cette circularisation permet également de confirmer un certain nombre d'information notamment le montant des déblocages, les modalités de remboursement et les engagements hors bilan.

Après avoir reçu les réponses, nous avons conçu un document pour le dépouillement des réponses des tiers. Le tableau de dépouillement se présente comme suit :

Etablissament		Dates		Soldes	en DH	Econt	Explication
Etablissement	Envoi	Relance	Réponse	Confirmés	Relevés	Ecart	Explication
Banque 1	18/03/02	-	21/03/02	66 246 916	66 246 916	0	-
Banque 2	18/03/02	25/03/02	26/03/02	37 500 000	37 500 000	0	-
Banque 3	18/03/02	25/03/02	29/03/02	4 500 000	4 500 000	0	_

I.1.2 Contrats des principaux emprunts:

Les principaux emprunts contractés par l'entreprise X sont ceux octroyés par la banque 1 et la banque 2.

Il faut vérifier que les modalités de l'emprunt qui sont prévues sur le contrat sont réellement et correctement appliquées tel le taux d'intérêt, la nature de l'annuité, la durée de l'emprunt et toute autre spécificité indiquée dans le contrat.

I.1.3 Validation des mouvements de l'exercice :

Validation du déblocage :

Pour valider le déblocage de l'emprunt, nous nous devons de vérifier sur le contrat de crédit la date de déblocage et le montant débloqué. Ensuite, nous devrons nous enquérir du déblocage effectif du crédit en le pointant avec

➤ Validation des remboursements :

l'avis de crédit ou sur relevé bancaire.

Pour la validation des remboursements de l'emprunt, nous devrions récupérer le tableau d'amortissement du crédit, vérifier les calculs arithmétiques et pointer les remboursements échus avec leur avis de débit ou sur relevé bancaire.

Validation des intérêts :

Nous devrons vérifier que le taux effectivement appliqué et celui figurant sur le contrat de crédit, que les intérêts sont correctement calculés (réalité des montants, exhaustivité et rattachement à la bonne période) et que la somme des intérêts déjà versée correspond au compte « Intérêts des emprunts et dettes ».

Aussi, aurons nous la possibilité de calculer les intérêts concernant la période s'écoulant de la date du dernier remboursement et celle de la fin de l'exercice pour la confronter au solde du compte de régularisation « Intérêts courus non échus à payer ».

Lors des travaux de validation des intérêts sur emprunts, nous avons constaté que les intérêts du quatrième trimestre sur l'un des emprunts n'ont pas été provisionnés, et ce pour un total de 300 KMAD hors taxe.

Cette anomalie a été rectifiée suite à notre remarque et prise en compte au niveau de la balance générale définitive.

Après avoir vérifier les mouvements des dettes de financements et tous documents les concernant, nous n'avons pas relevé d'autres anomalies.

I.2 Trésorerie actif :

I.2.1 Chèques à encaisser :

Le détail du solde des chèques à encaisser se présente comme suit :

Compte	Libellé	Montant en DH
511101	Chèques à encaisser produit 1	358 966
511102	Chèques à encaisser produit 2	563 620
511103	Chèques à encaisser produit 3	225 700
511104	Chèques à encaisser produit 4	323 537
	Total	1 471 823

Nous devons d'abord confronter le solde des chèques à encaisser avec le PV de contage des chèques en possession de l'entreprise au 31/12/02.

Ensuite, nous devrons vérifier l'apurement subséquent, d'un échantillon des chèques à encaisser pour chaque sous-compte, sur le relevé bancaire du mois de janvier 2003.

Il est à signaler que, lors des vérification des sous-comptes chèques à encaisser, nous avons constaté que l'entreprise acceptait de sa clientèle des chèques postdatés ce qui est non conforme aux dispositions du code de commerce.

Après s'être entretenu avec la Direction Générale, cette dernière a confirmé le fait que l'entreprise n'acceptait des chèques post-datés que dans des cas très particuliers.

Lors de la vérification de l'apurement subséquent des chèques à encaisser du produit 2, nous avons soulevé un impayé du client Alpha d'un montant de 150.000 DH.

Après discussion avec la Direction Générale, le chèque du client présentait un risque de non encaissement dû au fait que celui ci est en difficulté.

Par mesure de prudence, nous avons proposé de provisionner ce montant à hauteur de 150.000 DH. Cet ajustement a été comptabilisé par la société suite à notre remarque.

I.2.2 Banques solde débiteur :

Pour l'examen des comptes banques, nous proposons le programme de travail suivant :

- La circularisation de toutes les banques et l'exploitation des réponses reçues;
- L'obtention des rapprochements bancaires du mois de décembre et vérifier que :
 - ✓ Le solde chez la banque correspond au relevé bancaire ;
 - ✓ Le solde chez la société correspond à la balance générale ;
 - ✓ Les calculs arithmétiques sont corrects ;
 - ✓ Les principales opérations en suspens s'apurent sur les mois ultérieurs. Pour les anciens suspens non apurés, obtenir les explications nécessaires.
- La vérification de la date de remise des valeurs à l'encaissement et que leur encaissement effectif apparaît sur les relevés ultérieurs.

La circularisation des banques :

Le solde des différents comptes bancaires de l'entreprise X se présente comme suit :

Banque solde débiteur :

Compte	Libellé	Solde au 31/12/02
514101	Banque 1 Produit A	9 306 900
514102	Banque 1 Produit B	4 670 164
514103	Banque 2 Produit A	222 482
514104	Banque 2 Produit D	7 989 307
514105	Banque 3 Produit B	8 173 326
514106	Banque 3 Produit C	749 148
514107	Banque 3 Produit D	6 890 669
	Total	38 001 996

Le principe de circularisation des banques est le même que pour les organismes prêteurs. Un tableau de dépouillement des réponses sera conçu pour relever les écarts éventuels entre les soldes confirmés par les banques et ceux relevés sur la balance générale.

La circularisation des banques nous permettra également de vérifier d'autres informations notamment les signatures, les lignes de crédit, les engagements hors bilan, etc.

Après dépouillement des réponses, il n'y a pas eu de points particuliers à signaler.

Contrôle des états de rapprochement bancaire :

Après avoir contrôlé tous les états de rapprochement bancaire selon le programme de travail proposé, nous avons relevé les points suivants :

- Sur quelques états de rapprochement bancaire, les numéros ou les références des chèques en suspens ne sont pas repris automatiquement.
 En conséquence, nous ne pouvons nous prononcer sur l'apurement de ces montants dont le montant total est de 85.000 DH;
- Des anciens suspens au débit chez la banque ne se sont pas apurés sur le début de l'exercice 2003 et qui se chiffre à 35.000 DH.

Les deux points soulevés ci-dessus restent non significatifs et donc ne seront pas repris sur le tableau de synthèse.

I.2.3 Caisse:

Comme pour les chèques à encaisser, le solde du compte caisse devra être confronté au PV de contage des espèces en caisse du 31/12/02.

MBA FINANCE H.E.M

AUDIT DU CYCLE TRESORERIE

Un autre examen des comptes caisse concernera le test sur les encaissements de la journée du 31/12/02. Il nous permettra de nous assurer que le solde du compte figurant au bilan, correspond effectivement aux recettes de la dernière journée de l'exercice 2002.

> Sous feuille de tête du compte caisse :

Compte	Libellé	Montant en DH		
516111	Caisse recette produit 1	762 623		
516112	Caisse recette produit 2	71 250		
516113	Caisse recette produit 4	116 062		
516114	Caisse dépense	8 366		

Total	958 301

Conception du test :

La feuille de test se présente comme suit :

Entreprise X

Audit 2002

Date d'intervention NW

Test sur les encaissements du 31/12/02

Objectif : S'assurer que le total des encaissement de la journée du 31/12/02

correspond au solde des sous-comptes caisses recettes figurant au bilan.

Source: Le grand livre.

Points soulevés : Rien à signaler.

Conclusion: Test satisfaisant.

Compte	Libellé	Montant	(1)	(2)	(3)	(4)
516 111	Caisse recette activité 1	762 623	$\sqrt{}$	√	$\sqrt{}$	√
516 112	Caisse recette activité 3	71 250		√	√	√
516 113	Caisse recette activité 3	116 062	√	√	√	√

Total 949 935

- (1) : Pointé conforme avec le montant des espèces figurant sur les journaux tenus au niveau des points de ventes de la journée du 31/12/02 ;
- (2) : Pointé conforme avec le total des montants en espèce figurant sur les reçus du 31/12/02;
- (3) Pointé conforme avec le total des encaissements en espèce figurant sur le récapitulatif de la journée du 31/12/02 ;
- (4) Pointé conforme avec le total versé en banque le 02/01/03.

I.3 La trésorerie passif :

I.3.1 Crédit d'escompte :

Nous allons sélectionner, sur le grand livre du compte « crédit d'escompte », un échantillon sur lequel nous vérifierons l'apurement subséquent, des effets escomptés, sur les relevés bancaires des premiers mois de l'exercice 2003.

I.3.2 Banques solde créditeur :

Chiffre en DH

Compte	Libellé	Solde au 31/12/02
554101	Banque 1 Produit A	88 356 800
554102	Banque 1 Produit B	59 201 556
554103	Banque 2 Produit C	10 536 852
554104	Banque 2 Produit D	225 920
554105	Banque 3 Produit C	25 231 450
554106	Banque 3 Produit D	41 161 098
	Total	224 713 676

Banque solde créditeur :

Le même programme de travail concernant le compte « Banques solde débiteur » a été appliqué au compte « Banques solde créditeur ».

Aucun point particulier n'est à signaler.

Chapitre II : Revue analytique :

La revue analytique consiste à :

- Faire des comparaisons entre les données résultant des comptes et des données antérieures, postérieures ou prévisionnelles de l'entreprise, ou des données d'entreprises similaires et établir des relations entre elles;
- Analyser les fluctuations et les tendances ;
- Etudier et analyser les éléments inhabituels résultant de ces comparaisons.

En bref, la revue analytique est un examen de vraisemblance consistant à procéder à un examen critique des composantes d'un solde pour identifier celles qui sont à priori anormales.

Nous rappelons que la revue analytique ne fait pas partie des diligences d'audit utilisé dans le cadre de l'audit du cycle de trésorerie, c'est une technique qu'on utilise souvent dans le cadre de l'audit des cycles liés à l'activité (Produits et charges), toutefois, nous avons renforcé nos travaux en fessant appel à cette technique pour tester si une telle méthode peut être adaptée au cycle de trésorerie et si elle est capable de renforcer notre jugement sur la fiabilité des informations liées au cycle de la trésorerie

L'utilisation de cette méthode peut nous permettre de cerner d'autres points d'audit de trésorerie dont les techniques usuellement utilisées peuvent ne pas les détectés.

Objectif:

La revue analytique a pour objectif de procéder à un examen critique des composantes d'un solde pour identifier celles qui sont à priori anormales.

Ainsi, et à partir de la balance générale, nous avons établis une feuille de tête où nous avons mis en évidence les soldes au 31/12/02 et au 31/12/01 des comptes du cycle trésorerie.

A partir de ces soldes, nous avons analysé la variation des comptes d'une année à l'autre.

> Eléments chiffrés et commentaires :

Libellé	Solde au 31/12/02 (1)	Solde au 31/12/01 (2)	Variation (1-2)
Dettes de financement	108 246 916	3 750 000	105 247 915
Trésorerie actif	40 432 120	5 651 739	34 780 387
Trésorerie passif	226 430 016	54 647 981	171 782 035

I Dettes de financement :

Les différents mouvements des dettes de financement se détaillent au 31/12/02 comme suit :

Chiffre en DH

Entité	Solde au	Déblocage (2)	Remboursement(3	Solde au	
Little	31/12/01 (1)	Deblocage (2))	31/12/02 (1+2-3)	
Banque 1	0	75 000 000	8 753 084	66 246 916	
Banque 2	0	37 500 000	0	37 500 000	
Banque 3	3 750 000	4 500 000	3 750 000	4 500 000	

Total 3 750 000 117 000 00	12 503 084 108 246 916
----------------------------	------------------------

La société s'est fortement endettée durant l'exercice 2002. Le niveau d'endettement est passé de 3.7 MMAD fin décembre 2001 à plus de 108 MMAD à fin 2002.

Cette situation a alourdi en partie le ratio de dépendance de l'entreprise en le faisant passer de 2% à 18%. Cet endettement est justifié par les nouveaux investissements lancés au début de l'exercice 2002 et qui sont de l'ordre de 150 MMAD.

Il convient de rappeler également que le total débloqué jusqu'à fin décembre 2002 est de l'ordre de 117 MMAD qui correspond à trois emprunts s'élèvant respectivement à 75 MMAD, 37.5 MMAD et 4.5 MMAD sur lesquels le délai de franchise n'a été appliqué (4 mois de différé) que pour le deuxième prêt dont le montant est de 37.5 MMAD.

II.La trésorerie nette :

		Exercice 2002 (1)	Exercice 2001 (2)	Evolution (1-2)
Trésorerie actif	(a)	40 432 120	5 651 739	34 780 387
Trésorerie passif	(b)	226 430 016	54 647 981	171 782 035

Trésorerie nette (a-b)	-185 997 896	-48 996 242	-137 001 654
------------------------	--------------	-------------	--------------

La trésorerie nette de la société, en tant que résultante de la variation du Fond De Roulement et du Besoin en Fond de Roulement, s'est aggravée davantage en passant de (-48 996 KMAD) à (-185 998 KMAD) entre les deux périodes.

Cette situation, s'explique par les effets compensés d'un certain nombre de variations que nous présentons ci-dessous :

- Une augmentation du FDR de l'ordre de 209 910 KMAD. Cette progression entre 2001 et 2002 résulte des variations suivantes :
 - ✓ Forte augmentation des financements permanents qui correspondent essentiellement aux nouveaux déblocages de crédits diminués des remboursements et au résultat bénéficiaire de l'exercice ;
 - ✓ Une augmentation de l'actif immobilisé, moins importante que celle des financements permanents, correspond essentiellement aux nouveaux investissements de la période partiellement diminués des dotations aux amortissements.
- Une forte augmentation du BFR de 347 731 KMAD. Cette variation s'analyse comme suit :
 - ✓ Forte évolution de l'actif circulant due essentiellement à l'importance des stocks au 31/12/02 et à l'augmentation des créances clients qui est globalement en parfait accord avec l'évolution de l'activité ;
 - ✓ Légère augmentation du passif circulant qui s'est pratiquement maintenue au
 même niveau de 2001 à 2002.

II.1 La trésorerie actif :

		Exercice 2002 (1)	Exercice 2001 (2)	Evolution (1-2)
Chèques à encaisser	(a)	1 471 823	4 132 526	- 2 660 704
Banques solde débiteur	(b)	38 001 996	1 287 263	36 714 733
Caisse	(c)	958 301	231 950	726 351

Trésorerie actif (a+b+c) 40 432 120 5 651 739 34 780 387
--

(a) Chèques à encaisser:

La baisse qu'a connu le solde du compte, de l'exercice 2001 à l'exercice 2002, est due au fait que l'entreprise n'accepte plus des chèques post-datés afin de se conformer au code de commerce. Cependant, et dans des cas très particuliers, elle se voit obliger de garder des chèques en portefeuille.

(c) La caisse:

La variation du solde caisse, de l'exercice 2001 à l'exercice 2002, s'explique par le fait que l'activité de l'entreprise a connu une évolution considérable en 2002 ainsi que par l'importance des encaissements clients enregistrées à la fin de cet exercice.

Il faudrait également signaler que de part la procédure de la caisse recette adoptée par l'entreprise, et du fait que les encaissements de la journée du 31/12/02 ne seront pas remis en banque le même jour, le solde du compte caisse au 31/12/02 peut ne pas présenter d'anomalies, jusqu'à confirmation que ce dernier représente effectivement les encaissements de la dernière journée de l'exercice 2002. Nous vérifierons cela par un test de validation au niveau de la deuxième étape de ce chapitre.

II.2 La trésorerie passif :

	Exercice 2002 (1)	Exercice 2001 (2)	Evolution (1-2)
Crédit d'escompte (a)	1 716 340	0	1 716 340
Banques solde créditeur (b)	224 713 676	54 647 981	170 065 695

Trésorerie passif (a+b) 226 430 016 54 647 981 171 782 035
--

(a) Crédit d'escompte:

Pendant le quatrième trimestre 2002, l'entreprise a procédé à l'escompte des effets en portefeuille du fait du manque de disponibilité et de la dégradation de sa trésorerie.

Chapitre III : Synthèse des points soulevés :

I Contrôle interne :

	Cons	tations			Risques / cons	équences	5	Recomma	andat	ions
L'ordonnateur	des	ordres	de	dépenses	Engagement de de	épenses pa	ar	L'ordonnateur	doit	indiquer

par caisse n'indique pas toujours son	des personnes non habilitées.	son nom sur les pièces de
nom avec sa signature.		dépenses.
Non apposition du cachet « payé » sur	Double paiement d'une	Apposition du cachet « payé »
quelques ordres de dépense.	dépense.	après chaque constatation de
		dépense.
L'entreprise réalise quelques	Risque fiscal en matière d'IS	Tous les encaissements
encaissements en espèce dépassant	(amende de 6% du montant de	dépassant les 20.000 DH
20.000 DH.	la facture).	doivent faire l'objet d'un
		virement ou d'un chèque
		barré non endossable.
Le montant de la police d'assurance	Risque de perte de fonds.	Revoir le montant de la police
concernant le contenu du coffre est		d'assurance à la hausse de
insuffisante par rapport à la moyenne		telle façon à couvrir la
journalière des dépôts en coffre.		moyenne journalière des
		dépôts.
Les rapprochements bancaires ne sont ni	Etablissement tardif des	La personne chargée d'établir
visés par la personne qui les a établis ni	états de rapprochement ;	les rapprochement bancaire et
par un supérieur hiérarchique.	Etats de rapprochement	sa hiérarchie doivent apposer
	comportant des erreurs ;	leur signature afin de
	Difficulté de situer les	formaliser leur tâche.
	responsabilités.	
Les états de rapprochement ne sont pas	Absence de contrôle	Procéder régulièrement à
établis mensuellement en ce qui concerne	régulier ;	l'établissement des états de
les comptes bancaires les moins	Risque d'erreurs et	rapprochement ou juger de
mouvementés,	anomalies.	l'opportunité de clôturer les
		comptes en question.

Constations	Risques / conséquences	Recommandations		
Le service commercial accepte des	Risque juridique selon le code	Rejeter les chèques post-		
chèques post-datés dans des cas	de commerce (amende de 6%	datés.		
particuliers.	du montant du chèque)			
L'entreprise dispose en actif de comptes	Non optimisation de la	Mise en place d'une gestion		
bancaires excédentaires et au passif de	gestion de trésorerie.	de trésorerie efficace.		
découverts.				

IIExamen des comptes :

Nous rappelons ci-après les points déjà soulevés lors de l'examen des comptes et leur impact sur le compte de résultat de l'entreprise.

Constations	Risques / conséquences	Recommandations
1- Les intérêts du 4 ^{ème} trimestre d'élevant	Impact sur le résultat.	Opérer un réajustement de
à 300.000 DH de l'un des emprunts n'ont		l'ordre de 300.000 DH.
pas été provisionnés.		
2- Un chèque représentant un risque	• Impact sur le résultat ;	Opérer un réajustement de
d'impayé de 150.000 DH d'un client en	Non couverture du risque.	l'ordre de 150.000 DH.
difficulté n'a pas été provisionné.		

	Bilan		CPC	
	Actif	Passif	Charges	Produits
(1)		300.000	300.000	
(2)	150.000		150.000	

III. LA REVUE ANALYTIQUE

Nous rappelons que la revue analytique ne fait pas partie des diligences d'audit utilisé dans le cadre de l'audit du cycle de trésorerie, c'est une technique qu'on la trouve souvent dans le cadre de l'audit des cycles liés à l'activité (Produits et charges), toutefois, nous avons renforcé nos travaux en fessant appel à cette technique pour tester si une telle méthode peut être adaptée au cycle de trésorerie et si elle est capable de renforcer notre jugement sur la fiabilité des informations liées au cycle de la trésorerie. Comme le montre les travaux effectués et les conclusions citées ci dessous, cette méthode a un apport important; au delà d'un travail

classique et des testes montés, nous avons pu expliquer d'une manière cohérente les évolutions des comptes de la trésorerie.

Constatations	Risques/ Conséquences	Recommandations	
La société «X» est trop	Perte d'autonomie financière	Mise en place des études liées	
endetté		à la structure financière et la	
		politique d'investissement	
La trésorerie est	Risque d'augmentation des	Meilleur gestion du B.F.R,	
structurellement déficitaire	charges financière	notamment le stock et les	
		créances clients	

Comme le montre le tableau récapitulatif des conclusions liées à la revue analytique, cette dernière nous a permis de porter une opinion, on se basant sur l'interprétation des évolutions anormales. Si les différentes techniques qu'on a utilisé pour auditer les informations liées au cycle de la trésorerie ont un caractère pragmatique, limité juste à vérifier si la procédure est respectée, les règles CGNC sont appliquées d'une manière correcte et permanente, la revue analytique elle essaye de donner une explication managériale aux différentes informations.

Conclusion

L'objectif de l'audit et dans le cadre de l'audit financier est de faire une opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes.

Nous avons utilisé les différents techniques appliquées dans le cadre de l'audit du cycle de trésorerie en ayant en face de nous l'objectif de l'image fidèle des comptes.

L'analyse de dispositif du contrôle interne nous a permis de s'assurer que le patrimoine, protégé et sauvegardé, et que la qualité de l'information financière est fiable, aussi, l'application des instructions de la directions et de favoriser l'amélioration des performances.

Quand au contrôle des comptes nous avons vérifié le fonctionnement d'un certain nombres de sécurités et appréhendé l'existence des risques et s'est fait une première idée sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes

En fin, la revue analytique; au delà des techniques classiques utilisées, cette méthode nous a permis de soulever d'autre points d'audit et zones de risque que seules l'utilisation des technique classique ne peuvent pas les identifiés.

Dans notre mémoire, nous avons utilisé les trois démarches pour pouvoir porter une opinion sur les comptes de trésorerie et nous avons conclu que au delà des points cités dans la matrice d'audit les comptes de trésorerie de la société X sont régulier, sincère et donne une image fidèle.

